

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

VILLE DE  
RIORGES

N° DCM\_2023\_200

OBJET :

**ADMINISTRATION GENERALE**

INSTALLATION DANS SES  
FONCTIONS DE CONSEILLER  
MUNICIPAL  
DE M. BÉRENGER CENTI,  
EN REMPLACEMENT DE  
M. JEAN-MARC DETOUR,  
DEMISSIONNAIRE

# Délibération du Conseil Municipal

Séance du 26 avril 2023 – 20 h 30

LE MAIRE CERTIFIE

1. Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite le 19 avril 2023 dans les formes et délais prescrits par la loi ; que le titre de la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 27 avril 2023.

2. Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 26 membres présents, savoir :

Jean-Luc CHERVIN, *maire*, Eric MICHAUD, Nabih NEJJAR, Nathalie TISSIER-MICHAUD, Jacky BARRAUD, Brigitte BONNEFOND, André CHAUVET, Daniel CORRE *adjoints* ; Jean-Luc REYNARD, Martine SCHMÜCK, Pierre BARNET, Pascaline PATIN, Thierry ROLLET, *conseillers municipaux délégués*, Michelle BOUCHET, Cédric SCHÜNEMANN, Brigitte MACAUDIERE, Valérie MACHON, Christian SEON, Bénédicte PARIS, Jean CLERET, Bérenger CENTI, Catherine ZAPPA, Vincent MOISSONNIER, Gaëtan REDEUILH, Bernard JACQUOLETTO et Catherine REMY-MENU, *conseillers municipaux*.

*Absent avec excuses* : Véronique MOUILLER, Isabelle BERTHELOT, *adjointes*, Delphine DEBATISSE, Chantal LACOUR, Michel CELLIER, Richard MOUSSÉ, Andrée RICCETTI, *conseillers municipaux*.

*Absent sans excuse* :

*Secrétaire élu pour la durée de la session* : Nabih NEJJAR

A l'ouverture de la séance, M. le Président précise qu'aucun pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales n'a pas déposé sur le bureau de l'assemblée ;

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Véronique MOUILLER Isabelle BERTHELOT Delphine DEBATISSE Chantal LACOUR Michel CELLIER Richard MOUSSÉ Andrée RICCETTI	Jean-Luc CHERVIN Nathalie TISSIER-MICHAUD Brigitte BONNEFOND Brigitte MACAUDIERE Pierre BARNET Eric MICHAUD Martine SCHMÜCK

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201840-20230426-DCM\_2023\_200-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/05/2023

Affichage : 27/04/2023

**ADMINISTRATION GENERALE**

**INSTALLATION DANS SES FONCTIONS  
DE CONSEILLER MUNICIPAL,  
DE M. BÉRENGER CENTI  
EN REMPLACEMENT DE M. JEAN-MARC DETOUR,  
DEMISSIONNAIRE**

Jean-Luc Chervin, maire expose à l'assemblée :

Suite à la démission de Jean-Marc DETOUR, conseiller municipal, (courriel du 23 mars 2023), celui-ci doit être remplacé conformément aux dispositions prévues par l'article L 270 du Code électoral qui prévoit notamment : "*le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.*"

Mme Fabienne DEFONT, domiciliée à Riorges, 2135 rue Maréchal Foch, suivante sur la liste a donc de fait acquis la qualité de conseillère municipale. Cependant, par courrier reçu en mairie le 29 mars 2023, elle a fait part de son refus d'honorer ses fonctions de conseillère municipale et donc de sa démission.

En conséquence, M. Bérenger CENTI, domicilié à Riorges, 15 rue Olympe de Gouge, suivant sur la liste, est appelé à siéger au conseil municipal. Il remplacera Fabienne DEFONT. Tous deux étaient candidats sur la liste "Riorges 2020".

Monsieur le Maire proclame Bérenger CENTI, officiellement installé dans ses fonctions de conseiller municipal.

Le tableau du conseil municipal est en conséquence mis à jour.

Riorges, le 26 avril 2023

Le secrétaire de séance,  
Nabih NEJJAR

Le Maire,  
Jean-Luc CHERVIN